



La Convention internationale des droits de l'enfant à 20 ans

publié le 19/11/2009 - mis à jour le 27/11/2016

Descriptif :

L'année 2009 célèbre le 20e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).



La Convention internationale des droits de l'enfant fête ses 20 ans.

Dans son Article 1, elle définit l'enfant comme "tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt, en vertu de la législation qui lui est applicable".

Sur le [site de L'UNICEF](#), on pourra découvrir un dossier sur les 20 ans de "[La Convention internationale des droits de l'enfant](#)".

- ▶ Les programmes des célébrations anniversaires
- ▶ [Le contexte, l'historique de la Convention](#)
- ▶ [Le texte de la Convention des droits de l'enfant](#) (pdf)

Il présente surtout un [bilan](#) des droits de l'enfant depuis vingt ans.

Le site [Droits partagés](#), met à la disposition du public scolaire et éducatif une base de données documentaire retraçant l'évolution des droits de l'homme aux droits de l'enfant de 1789 à nos jours. L'accès direct aux documents numérisés et la diversité des médias et des sources en font toute son originalité et sa richesse".

- ▶ [Le rapport de l'UNICEF « La Situation des enfants dans le monde »](#) célèbre les 20 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant

Un numéro spécial du rapport principal de l'UNICEF « La Situation des enfants dans le monde », consacré à l'impact de la Convention relative aux droits de l'enfant et des défis qui restent à relever dans ce domaine, a été publié la veille du 20ème anniversaire de l'adoption de la Convention par l'Assemblée générale de l'ONU.

Liens complémentaires

- [Droits partagés](#)
- [site de L'UNICEF](#)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.